

Charte responsable légal pour l'utilisation de l'ENT

L'Espace Numérique de Travail des Ecoles de Saint-Etienne Métropole est un Espace Numérique de Travail au service des apprentissages dans le respect des programmes officiels, accessible à l'école et depuis la maison. Son utilisation va permettre de diversifier les situations d'apprentissages proposées aux élèves afin de favoriser leur réussite.

En tant que parent, vous avez un accès sécurisé à l'application à cette adresse : <https://lenumeriquealecole.fr>

Dans ce cadre, vous vous engagez à :

- ✓ Ne pas divulguer votre identifiant et votre mot de passe de connexion et ne pas vous connecter avec le compte de quelqu'un d'autre ;
- ✓ Etre responsable de ce que vous et votre enfant pouvez écrire ou dire en utilisant un langage correct (toutes les informations de navigation sont conservées et consultables) sur l'ensemble des applications de l'ENT (blog, cahier multimédia, messagerie...);
- ✓ Informer le directeur de l'école en cas de réception par vous-même ou par votre enfant d'un message contenant des éléments inappropriés (à caractère raciste, violent, pornographique ou injurieux) ;
- ✓ N'utiliser l'ENT que dans le cadre de la scolarité de votre enfant. Aucun contenu ne peut être publié de manière anonyme : les éléments sont systématiquement tracés et engagent la pleine responsabilité de l'utilisateur ;
- ✓ Respecter la loi sur la propriété des œuvres : ne copier et n'utiliser que des textes, des images, des sons libres de droits ou après en avoir demandé l'autorisation de l'auteur, ne pas diffuser sur les réseaux sociaux les publications de l'ENT;
- ✓ Ne déposer dans l'espace documentaire que des documents à usage scolaire. En aucun cas l'ENT ne doit servir au partage de fichiers piratés (musique, vidéos...);
- ✓ Ne pas exiger des enseignants qu'ils répondent à vos sollicitations sur l'ENT en dehors du temps scolaire ;
- ✓ Respecter les règles établies par cette charte. Dans le cas contraire, les droits d'accès à l'ENT pourront être limités, suspendus ou supprimés pour vous et/ou pour votre enfant, et des poursuites pourront être engagées si nécessaire.

Les utilisateurs :

Responsable légal 1

Nom :

Prénom :

Date :/...../20....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Responsable légal 2

Nom :

Prénom :

Date :/...../20....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »):

Le directeur

Nom :

Prénom :

Date :/...../20....

Signature :

Elève :

Classe : Année scolaire :

**Utilisation de l'espace numérique de travail des écoles de Saint-Etienne Métropole
de l'école de _____**

Charte élève

L'ENT est un espace de travail scolaire au service des apprentissages dans le respect des programmes officiels.

Dans ce cadre :

- Je ne divulgue pas mon mot de passe de connexion et je n'utilise pas celui d'un autre.
- Je m'engage à respecter la loi, et notamment lors de l'usage de la messagerie électronique ou de la navigation sur le réseau Internet.
- Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis : J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre.
- Je sais qu'Internet est un outil de communication ouvert sur le monde : Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (numéro de téléphone, adresse ...) quand je suis sur Internet (messagerie, forum, chat, ou formulaire de page web).
- Si je reçois un courrier contenant des éléments choquants (à caractère raciste, violent, pornographique ou injurieux) j'en informe l'enseignant.
J'alerte le maître ou la maîtresse si je vois des pages ou des messages qui me dérangent parce qu'ils n'ont rien à faire dans une classe.
- Je sais que toutes les fois où j'utilise l'ENT, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables : On peut savoir quelles images et quels textes j'ai regardés.
- Je respecte la loi sur la propriété des œuvres :
Je copie ou j'utilise des textes, des images, des sons libres de droits ou après avoir demandé la permission à l'auteur.

A

Le

Signature :

Espace numérique de travail

Mentions légales

Décembre 2020

Informations générales

La métropole de Saint-Etienne et les services départementaux de l'éducation nationale de la Loire mettent à la disposition des écoles un Espace Numérique de Travail pour les écoles primaires rattachées à Saint-Etienne Métropole.

Les élèves, parents, enseignants et communes accèdent à l'espace numérique sécurisé de leur école à partir d'identifiants personnels. Cet espace protégé garanti un cadre de confiance et participe à la protection des données personnelles.

Les principaux services offerts par l'ENT des écoles de Saint-Etienne Métropole sont actuellement :

- Services de communication :
 - o Messagerie
 - o Carnet de liaison
 - o Actualités
 - o Annuaire
- Services collaboratifs :
 - o Mur collaboratif
 - o Pad collaboratif
 - o Blog
- Outils pédagogiques :
 - o Frise chronologique
 - o Carte mentale
 - o Cahier multimédia
 - o Frise chronologique
- Organisation :
 - o Cahier de textes
- Ressources :
 - o Ressources pédagogiques
 - o Visionneuse de documents
 - o Gestionnaire de documents
- Statistiques
- Administration :
 - o Organisation de l'administration fonctionnelle
 - o Service d'administration des applications
 - o Gestion des comptes
 - o Gestion des règles de communication
 - o Gestion des ressources tiers o Gestion de la modération

- o Gestion des quotas de stockage
- Ressources tiers

Les services offerts à chacun des utilisateurs de l'ENT dépendent de son profil (élève, enseignant, responsable/parent, personnel des autorités académiques, des communes...).

Cet espace numérique de travail est accessible à l'adresse suivante : lenumeriquealecole.fr

Mentions légales

Directeurs de publication

A titre d'information :

S'agissant du contenu général, des pages spécifiques ainsi que des pages d'expression et de collaboration, un directeur de la publication de l'ENT doit être désigné.

Selon la DAJ du ministère consultée à propos des sites internet, le directeur de publication peut être le directeur d'école dans la mesure où le contenu d'un ENT est décidé au niveau de l'école. Le directeur de la publication a comme obligations générales de veiller :

- à ce qu'aucun contenu illicite, injurieux ou diffamatoire ne soit publié dans l'ENT ;
- aux mentions légales de l'ENT;
- à publier les demandes de droit de réponse sous trois jours de la demande en cas de mise en cause. Extrait de [Comprendre le cadre juridique lié à l'ENT](#)

Portail ENT	Adresse/URL	Directeur de publication
Saint-Etienne Métropole	2 Avenue Grüner 42006 Saint-Etienne - saint-etienne- metropole.fr	Président de la métropole

Réalisation technique

Le Service est développé et hébergé par Edifice, société par actions simplifiées au capital de 62.262,68 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°528 784 325 dont le siège social est situé 10 Boulevard des Batignolles, 75017 Paris, France. Son numéro de téléphone est le : +331 82 63 51 51